

50 ans d'histoire...

- ▶ Créée en mai 1968 par l'Etat et les Entreprises, la Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises (FNEGE) a eu pour mission, à l'origine, de développer en France l'enseignement supérieur de gestion pour le porter à un niveau comparable à celui des grands pays industrialisés.
- ▶ Les programmes qu'elle a alors financés ont permis la formation d'un corps professoral de gestion de haut niveau et le développement de la recherche en gestion.
- ▶ La FNEGE a également beaucoup contribué à l'internationalisation des établissements français de gestion. C'est un **lieu d'échanges unique et privilégié entre les Universités, les IAE, les Grandes Ecoles de Gestion et les entreprises**. Elle propose aux établissements toute une gamme de services.
- ▶ Aujourd'hui, la FNEGE poursuit la mise en place de projets innovants pour contribuer à cette mutation de l'enseignement supérieur et de la recherche en gestion et, plus globalement, s'imposer comme une référence incontournable dans l'environnement économique et entrepreneurial actuel, en vous associant à son essor.

Notre vision

Contribuer à développer l'utilité sociale de l'enseignement supérieur à la gestion envers :

- ▶ les étudiants et les familles qui bénéficient de cet enseignement
- ▶ les entreprises et le monde économique
- ▶ la société dans son ensemble à laquelle elle apporte une culture entrepreneuriale

Nos valeurs

- 1 Rassembler les établissements, les enseignants-chercheurs, les associations scientifiques et les entreprises pour échanger et coopérer sur leur sujet d'intérêt commun : l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche en gestion
- 2 Contribuer par nos activités, au soutien, à la création, à la promotion et à la valorisation des connaissances et de l'excellence de la recherche en gestion
- 3 Evoluer avec agilité pour remplir au mieux nos missions dans le monde très changeant de l'enseignement supérieur et de la recherche en gestion

Faire un don

Les dons à la FNEGE font l'objet d'une réduction fiscale.

- ▶ **Impôt sur le revenu pour les particuliers (IRPP)** : Réduction de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable
- ▶ **Impôt de solidarité sur la fortune (ISF)** : Réduction de 75% dans la limite de 50 000 €
- ▶ **Impôt sur les sociétés (ISS)** : Réduction de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires

Pour faire un don, rendez-vous sur www.fnege.org/don


Votre contact | Charles-Henri Besseyre des Horts - besseyre@fnege.fr

Soutenez les actions de la FNEGE

Pourquoi nous soutenir en 4 points

- ▶ Vous participez au développement du management et de l'entrepreneuriat en France, ainsi qu'à la bonne position de la France dans la compétition mondiale
- ▶ Vous identifiez des solutions novatrices pour résoudre des problèmes concrets qui se posent en entreprise et vous faites travailler en mode collaboratif des managers avec des enseignants-chercheurs et des étudiants
- ▶ Vous favorisez le développement d'une recherche en sciences de gestion de qualité et faites accéder un large public à des résultats de recherche « traduits »
- ▶ Vous renforcez votre marque employeur, votre notoriété, votre impact RSE et votre e-réputation

Des exemples de projets



Notre ambition : améliorer et valoriser sa connaissance du monde de l'entreprise

Besoin de financement : 100 k€
Durée / Récurrence : annuelle


www.educentreprise.fr



Notre ambition : développer le statut étudiant-entrepreneur & l'entrepreneuriat étudiant

Besoin de financement : 500 k€/an
Durée / Récurrence : annuelle

www.pepite-france.fr



Notre ambition : organiser LE forum des académiques et des professionnels du management

Besoin de financement : 400 k€
Durée / Récurrence : tous les 4 ans

www.management2018.fr